



**PRÉFET
DE LA MANCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS DE LA MANCHE

**DOCUMENTATION
ET
INFORMATIONS**

MARS 2023

NUMERO SPECIAL N° 23

**Le contenu intégral des textes et/ou les documents et plans annexés
peut être consulté auprès du service sous le timbre duquel la publication
est réalisée et sur le site Internet de la préfecture:**

<http://www.manche.gouv.fr>

Rubrique: Publications - Annonces et avis - Recueil des actes administratifs

S O M M A I R E

| | |
|--|---|
| CABINET DU PREFET | 2 |
| <i>Arrêté n°PAEFPS/2023/14/SIDPC du 22 mars 2023 portant organisation d'un jury de certification d'une unité d'enseignement « pédagogie appliquée à l'emploi de formateur aux premiers secours » par le Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Manche</i> | 2 |
| DIRECTION DES COLLECTIVITES, DE LA CITOYENNETE ET DE LA LEGALITE | 2 |
| <i>Arrêté du 23 mars 2023 autorisant l'adhésion de membres du syndicat départemental d'énergies de la Manche (SDEM50) aux compétences optionnelles «éclairage public», «infrastructures de charges pour véhicules électriques et hybrides rechargeables», «autorité organisatrice de distribution de gaz», «réseau public de chaleur» et modifiant l'annexe 1 des statuts (liste des membres et des compétences transférées)</i> | 2 |
| AGENCE REGIONALE DE SANTE DE NORMANDIE | 3 |
| <i>Arrêté du 23 février 2023 portant approbation de l'avenant n°10 à la convention constitutive du groupement de coopération sanitaire « NORMAND'E-SANTE »</i> | 3 |
| <i>Arrêté du 27 février 2023 modifiant l'arrêté du 19 septembre 2022 fixant la liste des postes éligibles à la prime d'engagement de carrière hospitalière pour des spécialités dans lesquelles l'offre de soins est ou risque d'être insuffisante</i> | 3 |
| DIVERS | 7 |
| DREAL - DIRECTION RÉGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AMÉNAGEMENT ET DU LOGEMENT | 7 |
| <i>Arrêté du 21 mars 2023 portant dérogation exceptionnelle à titre temporaire à l'interdiction de circulation à certaines périodes des véhicules de transport de marchandises de plus de 7,5 tonnes de PTAC pour la gestion d'épizootie d'Influenza aviaire hautement pathogène (IAHP)</i> | 7 |

CABINET DU PREFET

Arrêté n°PAEFPS/2023/14/SIDPC du 22 mars 2023 portant organisation d'un jury de certification d'une unité d'enseignement « pédagogie appliquée à l'emploi de formateur aux premiers secours » par le Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Manche

Art. 1 : Une unité d'enseignement « pédagogie appliquée à l'emploi de formateur aux premiers secours » a été organisée par le Service départemental d'incendie et de secours de la Manche à Saint-Lô du 9 au 13 janvier et du 6 au 10 février 2023. L'examen des dossiers et les certifications auront lieu le jeudi 30 mars 2023 à 10 h au Centre Départemental de Formation se situant au 02 rue Fernand de Magellan à Le Dezert (50 620).

Art. 2 : La présidence du jury de certification sera assurée par : M. Wilfrid MARIE, SDIS Saint-Lô

Les membres du jury désignés ci-après assisteront le président :

- COUE Guillaume - formateur de formateurs
- DUCHEMIN Frédéric - formateur de formateurs
- HARIVEL Thomas - formateur de formateurs
- BERGINIAT Norbert - médecin

Suppléant :

- CHOISNET Stéphane – formateur de formateurs
- JAEGLE Arnaud – médecin
- VIGOT Raphaël – médecin
- LOUCHARTE Olivier – formateur de formateurs
- MACANJO Maxime - formateur de formateurs
- SMITH Jérémy - formateur de formateurs
- GLINKOWSKI Guillaume - formateur de formateurs
- CHOISNET Stéphane - formateur de formateurs
- BEDEL Patrice - formateur de formateurs

Art. 3 : En cas d'empêchement du médecin, il est possible de le remplacer par un autre médecin. Il en est de même pour un autre membre du jury.

Art. 4 : Les instructeurs, membres de jury, doivent être recyclés.

Art. 5 : Le Directeur de Cabinet du Préfet de la Manche est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Signé : Pour le Préfet, le Directeur de cabinet : François FLAHAUT

DIRECTION DES COLLECTIVITES, DE LA CITOYENNETE ET DE LA LEGALITE

Arrêté du 23 mars 2023 autorisant l'adhésion de membres du syndicat départemental d'énergies de la Manche (SDEM50) aux compétences optionnelles «éclairage public», «infrastructures de charges pour véhicules électriques et hybrides rechargeables», «autorité organisatrice de distribution de gaz», «réseau public de chaleur» et modifiant l'annexe 1 des statuts (liste des membres et des compétences transférées)

Considérant que chaque conseil municipal a émis un avis favorable au transfert de l'une de ces quatre compétences optionnelles précitées et que le comité syndical du SDEM a délibéré de manière concordante à ces transferts, conformément à l'article 5.2 de ses statuts ;

Art. 1 : Est autorisée l'adhésion des communes de Montmartin-sur-Mer, Morigny, Perriers-en-Beauficel, Saint-Laurent-de-Terregatte et Saint-Pierre-de-Coutances à la compétence optionnelle "éclairage public", définie à l'article 3.2 des statuts du SDEM 50.

Art. 2 : Est autorisée l'adhésion des communes de Hardinvast, le Vast, la Chapelle-Urée, Baudre, Carneville, Le Mesnil-Aubert, Morigny, Huisnes-sur-Mer, Le Mesnillard, La Luzerne, la Hague, Pontorson, La Chapelle-Cécelin, Vernix, Varengebec, Tribehou, Saint-Marcouf-de-L'Isle à la compétence optionnelle «infrastructures de charge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables» définie à l'article 3.3 des statuts du SDEM 50.

Art. 3 : Est autorisée l'adhésion de la commune de Théval à la compétence optionnelle «autorité organisatrice de distribution de gaz», définie à l'article 3.5 des statuts du SDEM.

Art. 4 : Est autorisée l'adhésion de la commune de La Haye Pesnel au transfert de la compétence optionnelle «réseau public de chaleur» telle que définie à l'article 3.6 des statuts du SDEM.

Art. 5 : La liste des membres et des compétences transférées est actualisée en conséquence et annexée au présent arrêté.

Art. 6 : Le présent arrêté peut être contesté devant la juridiction administrative (tribunal administratif de Caen) dans le délai de deux mois suivant sa publication.

Signé : Pour le préfet, le Secrétaire général : Laurent SIMPLICIEN

AGENCE REGIONALE DE SANTE DE NORMANDIE

Arrêté du 23 février 2023 portant approbation de l'avenant n°10 à la convention constitutive du groupement de coopération sanitaire « NORMAND'E-SANTE »

Considérant l'article 26 de la convention constitutive relatif aux avenants de la convention constitutive, Considérant que l'objet de l'avenant N°10 de la convention constitutive, son contenu et ses modalités de mise en œuvre sont conformes aux dispositions du Code de Santé Publique,

Art. 1 : L'avenant N°10 à la convention constitutive du groupement de coopération sanitaire « Normand 'e-santé » portant modification des membres en son sein est approuvé tel qu'il est annexé au présent arrêté.

Art. 2 : Le présent arrêté est susceptible d'un recours contentieux dans un délai de deux mois, au Tribunal administratif de Caen sis au 3, rue Arthur Leduc BP 25086 à Caen (14050)

CEDEX 4, à compter de la réception de la notification pour les intéressés et de la publication au recueil des actes administratifs pour les tiers.

Signé : Le Directeur général de l'Agence Régionale de Santé de Normandie : Thomas DEROCHE,

Annexe : Avenant N°10 à la convention constitutive du groupement de coopération sanitaire « Normand 'e-santé » peut être consultée à Agence Régionale de Santé de Normandie

Arrêté du 27 février 2023 modifiant l'arrêté du 19 septembre 2022 fixant la liste des postes éligibles à la prime d'engagement de carrière hospitalière pour des spécialités dans lesquelles l'offre de soins est ou risque d'être insuffisante

Art. 1 : la liste des postes éligibles à la prime d'engagement de carrière hospitalière pour des spécialités dans lesquelles l'offre de soins est ou risque d'être insuffisante dans les établissements publics de santé de la région Normandie fixée à l'article 1 de l'arrêté du 19 septembre 2022 susvisé est remplacée par la liste suivante :

| N° FINESS | ETABLISSEMENT | SPECIALITES |
|-----------|-------------------------------------|--|
| 140000100 | CHU - CAEN | Anesthésie-réanimation Gériatrie Gynécologie-obstétrique Hématologie Médecine générale Médecine d'urgence Psychiatrie Radiologie et imagerie médicale |
| 140000092 | CENTRE HOSPITALIER AUNAY-BAYEUX | Chirurgie urologique Gériatrie Gynécologie-obstétrique Hépto-gastro-entérologie Médecine générale Médecine et santé au travail Médecine d'urgence Médecine physique et réadaptation Psychiatrie |
| 140000233 | CENTRE HOSPITALIER FALAISE | Anesthésie Chirurgie orthopédique et traumatologie Gériatrie Hépto-gastro-entérologie Médecine générale Médecine d'urgence Médecine physique et réadaptation Pneumologie Radiologie et imagerie médicale |
| 1400035 | CENTRE HOSPITALIER LISIEUX | Anesthésie-réanimation Cardiologie et maladies vasculaires Chirurgie orthopédique et traumatologie Chirurgie viscérale et digestive Gériatrie Gynécologie-obstétrique Hépto-gastro-entérologie Médecine générale Médecine Intensive de réanimation Médecine interne Médecine d'urgence Neurologie ORL Pédiatrie Pneumologie Radiologie et imagerie médicale |
| 140026279 | CENTRE HOSPITALIER COTE FLEURIE | Cardiologie et maladies vasculaires Gériatrie Médecine générale Médecine d'urgence |
| 140000134 | CENTRE HOSPITALIER PONT L'EVEQUE | Gériatrie Médecine générale |

| | | |
|-----------|---|---|
| 140000316 | E.P.S.M. CAEN | Psychiatrie |
| 610780090 | CENTRE HOSPITALIER ARGENTAN | Anesthésie-réanimation Cardiologie et maladies vasculaires Chirurgie orthopédique et traumatologie Endocrinologie-diabétologie-nutrition Gériatrie Gynécologie-obstétrique Médecine générale Médecine d'urgence Odontologie Ophtalmologie Pédiatrie Pneumologie Radiologie et imagerie médicale |
| 610780157 | CENTRE HOSPITALIER VIMOUTIERS | Médecine générale Gériatrie |
| 500000054 | CENTRE HOSPITALIER AVRANCHES-GRANVILLE | Anesthésie-réanimation Cardiologie et maladies vasculaires Chirurgie viscérale et digestive Chirurgie orthopédique et traumatologie Chirurgie urologique Gériatrie Hépto-gastro-entérologie Gynécologie-obstétrique Maladies infectieuses Médecine générale Médecine d'urgence Neurologie Oncologie médicale Pédiatrie Pneumologie Radiologie et imagerie médicale Rhumatologie |
| 500000096 | CENTRE HOSPITALIER ST HILAIRE DU HARCOUET | Médecine générale |
| 500000245 | CHS DE PONTORSON | Gériatrie Médecine générale Psychiatrie |
| 500000013 | CENTRE HOSPITALIER PUBLIC DU COTENTIN | Anesthésie Gériatrie Gynécologie-obstétrique Hépto-Gastro-entérologie Médecine générale (à orientation urgences) Médecine d'urgence Neurologie Pneumologie Radiologie et imagerie médicale |
| 500000112 | CENTRE HOSPITALIER MEMORIAL SAINT-LO | Anesthésie-réanimation Chirurgie orthopédique et traumatologie Chirurgie vasculaire Chirurgie viscérale et digestive Gériatrie Gynécologie-obstétrique Hépto-gastro-entérologie Médecine générale Médecine d'urgence Neurologie Oncologie médicale Oto-rhino-laryngologie Pédiatrie Pneumologie Radiologie et imagerie médicale |
| 500000393 | CENTRE HOSPITALIER COUTANCES | Gériatrie Médecine générale Médecine interne Médecine d'urgence |
| 610780082 | C.H.I.C ALENCON-MAMERS | Anesthésie-réanimation Cardiologie et maladies vasculaires Dermatologie Gériatrie Hépto-gastro-entérologie Médecine générale |

| | | |
|-----------|--|---|
| | | Médecine d'urgence Médecine physique et de réadaptation Ophtalmologie Pneumologie Radiologie et imagerie médicale |
| 610780025 | C.P.O ALENCON | Médecine générale Psychiatrie |
| 610780124 | CENTRE HOSPITALIER MORTAGNE-AU-PERCHE | Gériatrie Médecine générale |
| 610790594 | CHIC DES ANDAINES LA FERTE MACE | Médecine générale |
| 610780165 | CENTRE HOSPITALIER FLERS | Anesthésie-réanimation Cardiologie et maladies vasculaires Chirurgie viscérale et digestive Gériatrie Gynécologie-obstétrique Hépto-gastro-entérologie Médecine générale Médecine d'urgence Pneumologie Psychiatrie Radiologie et imagerie médicale |
| 140000159 | CENTRE HOSPITALIER VIRE | Gériatrie Médecine générale Médecine d'urgence Santé Publique (DIM) |
| 760780726 | GROUPE HOSPITALIER LE HAVRE | Anesthésie-réanimation Chirurgie urologique Gériatrie Médecine générale (addictologie) Oncologie médicale Pneumologie Psychiatrie Radiologie et imagerie médicale |
| 760780734 | CENTRE HOSPITALIER FECAMP | Cardiologie et maladies vasculaires Gériatrie Gynécologie-obstétrique Médecine générale Médecine d'urgence Radiologie et imagerie médicale |
| 760780742 | C.H.I. CAUX VALLEE DE SEINE | Gériatrie Gynécologie-obstétrique Médecine d'urgence Pédiatrie |

| | | |
|-----------|---|--|
| 270023724 | CENTRE HOSPITALIER EURE-SEINE | Anesthésie-réanimation Cardiologie et maladies vasculaires Chirurgie orthopédique et traumatologie Chirurgie urologique Dermatologie Gériatrie Gynécologie-obstétrique Hématologie Hépto-gastro-entérologie Maladies infectieuses et tropicales Médecine générale à orientation soins palliatifs Médecine d'urgence Médecine vasculaire Neurologie Odontologie Oncologie médicale Ophtalmologie Oto-rhino-laryngologie Pédiatrie Pneumologie Radiologie et imagerie médicale Réanimation médicale |
| 270000060 | CENTRE HOSPITALIER BERNAY | Anesthésie-réanimation Gériatrie Médecine d'urgence Radiologie et imagerie médicale |
| 270000086 | CENTRE HOSPITALIER GISORS | Biologie médicale Gériatrie Médecine d'urgence |
| 270000110 | CENTRE HOSPITALIER VERNEUIL SUR AVRE | Gériatrie Médecine générale Médecine d'urgence |

| | | |
|-----------|--|---|
| 270000219 | CENTRE HOSPITALIER SPECIALISE DE NAVARRE | Médecine générale Psychiatrie |
| 610780074 | CENTRE HOSPITALIER L'AIGLE | Chirurgie viscérale et digestive Gériatrie Gynécologie-obstétrique Médecine d'urgence Pédiatrie Radiologie et imagerie médicale |
| 760024042 | C.H.I. ELBEUF-LOUVIERS VAL DE REUIL | Anesthésie-réanimation Cardiologie et maladies vasculaires Chirurgie orthopédique et traumatologie Chirurgie urologique Chirurgie vasculaire Gériatrie Gynécologie-obstétrique Hépatogastro-entérologie Médecine générale Médecine interne Médecine Physique et Réadaptation Médecine d'urgence Néphrologie Oncologie médicale Pneumologie Radiologie et imagerie médicale |
| 760780239 | CHU - ROUEN | Anesthésie-réanimation Chirurgie orale Gériatrie Médecine générale Médecine Physique et Réadaptation Médecine d'urgence Médecine et santé au travail Psychiatrie Radiologie et imagerie médicale |
| 760780064 | CENTRE HOSPITALIER NEUFCHATEL-EN-BRAY | Gériatrie Médecine générale |
| 760780049 | CENTRE HOSPITALIER GOURNAY-EN-BRAY | Gériatrie Médecine générale |
| 760780262 | CENTRE HOSPITALIER BELVEDERE MONT-SAINT-AIGNAN | Anesthésie-réanimation Gynécologie-obstétrique |
| 760782425 | CENTRE HOSPITALIER BOIS PETIT | Gériatrie Médecine générale |
| 760780270 | CENTRE HOSPITALIER SPECIALISE DU ROUVRAY | Médecine générale Psychiatrie |
| 760782425 | CENTRE HOSPITALIER EU | Gériatrie Médecine générale |
| 760780023 | CENTRE HOSPITALIER DIEPPE | Anesthésie-réanimation Cardiologie et maladies vasculaires Chirurgie urologique Gériatrie Gynécologie-obstétrique Hépatogastro-entérologie Médecine générale Médecine d'urgence Médecine physique et de réadaptation Néphrologie Neurologie Oncologie médicale Pédiatrie Pneumologie Psychiatrie Radiologie et imagerie médicale |

Art. 2 : La présente liste est arrêtée pour la durée de validité restant à courir de la liste fixée par l'arrêté du 19 septembre 2022, soit jusqu'au 18 septembre 2025. Elle est révisable annuellement.

Signé : Pour Le Directeur général, le Directeur de l'Appui à la Performance, par intérim : Pascal LEMIEUX



DREAL - Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement**Arrêté du 21 mars 2023 portant dérogation exceptionnelle à titre temporaire à l'interdiction de circulation à certaines périodes des véhicules de transport de marchandises de plus de 7,5 tonnes de PTAC pour la gestion d'épizootie d'Influenza aviaire hautement pathogène (IAHP)**

Considérant le caractère extrêmement contagieux et grave de l'Influenza aviaire hautement pathogène (IAHP) et l'existence de cas avérés sur le territoire national ;

Considérant la détection continue et prévisible de nouveaux foyers de contamination sur le territoire de la zone de défense et de sécurité Ouest ;

Considérant les missions de dépeuplement de volailles confiées à l'entreprise GT Logistics basée à Bassens (33), via un marché national conclu avec le ministère de l'Agriculture dans le cadre de la lutte contre les épizooties ;

Considérant que les retards d'approvisionnement, en matériels, matériaux, produits ou véhicules indispensables à la gestion des foyers de contamination à l'IAHP, peuvent avoir des conséquences sanitaires ou économiques préjudiciables au regard du caractère exponentiel des épizooties de ce type ;

Considérant qu'il y a lieu de faciliter la continuité des actions de lutte y compris le week-end, et par conséquent, la circulation des véhicules transportant les matériels, matériaux, produits ou véhicules nécessaires au dépeuplement de volailles en élevages ou sur sites dédiés, dans le cadre de mesures ordonnées par l'État ;

Art. 1 : la circulation des véhicules de transport de marchandises de plus de 7,5 tonnes de PTAC, en charge ou en retour à vide, transportant des matériels, matériaux, produits ou véhicules nécessaires au dépeuplement de volailles en élevages ou sur sites dédiés, dans le cadre de mesures ordonnées par l'État, est exceptionnellement autorisée dans les départements de la zone de défense et de sécurité Ouest, à compter du samedi 1er avril jusqu'au dimanche 02 juillet 2023 inclus, sur les plages horaires suivantes :

- les samedis à partir de 22h et jusqu'à 22h les dimanches,
- et de 22h (la veille) à 22h, les jours fériés suivants :
- lundi 10 avril 2023 (lundi de Pâques),
- lundi 1er mai 2023 (fête du travail),
- lundi 8 mai 2023 (Armistice 1945),
- jeudi 18 mai 2023 (Ascension),
- lundi 29 mai (lundi de Pentecôte).

Art. 2 : les conducteurs des véhicules doivent pouvoir justifier de la conformité du transport effectué au titre des dispositions de la présente dérogation en cas de contrôle. Les justificatifs doivent être fournis aux agents de contrôle et se trouver à bord du véhicule, ou être immédiatement accessibles s'ils sont dématérialisés.

Art. 3 : toute infraction aux dispositions du présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

Signé : Pour le Préfet de la zone de défense et de sécurité ouest, le Préfet délégué pour la défense et la sécurité : Hervé TOURMENTE

